

Liège, le 27 juin 2006

## ECOLO demande à Frédéric Daerden un geste... simple

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Ce jeudi 29 juin, le Conseil Communal de Herstal sera présidé pour la première fois par Frédéric Daerden, successeur de Jean Namotte, démissionnaire.

A cette occasion, le Chef de Groupe Ecolo, Monsieur Eric Jadot, déposera un point visant à ce qu'à l'avenir, aucun bourgmestre, échevin, conseiller communal ou conseiller CPAS ne soit lié de quelque manière que ce soit aux partenaires (révisorat d'entreprises, cabinet d'avocat...) retenus par des organismes auxquels la commune participe (intercommunale, société de logement...).

Député-Bourgmestre, Monsieur Daerden est également à la tête d'un cabinet de révisorat d'entreprises qui a encore récemment répondu à l'appel d'offre lancé par la Société Régionale de Logement de Herstal. Ce même cabinet s'occupe également du révisorat de diverses intercommunales liégeoises auxquelles la commune de Herstal participe.

Pour ECOLO, il importe, plus encore que jamais en ces temps troubles, d'être particulièrement rigoureux dans l'analyse des conflits d'intérêt potentiels au sein de nos institutions et de ne pas se contenter d'une lecture manifestement (ou volontairement) minimale des dispositions en la matière. Si nous savons que l'Institut des Réviseurs d'Entreprises se penche par ailleurs sur cette problématique éthique liée à l'exercice de la profession en cumul d'un ou plusieurs mandats politiques, ECOLO souhaite que le pouvoir politique ne soit pas observateur en la matière et se dote de réglementations susceptibles de rassurer le citoyen quant à l'intégrité de l'autorité politique.

Frédéric Daerden et sa majorité socialiste auront dès lors ce jeudi l'occasion de poser un geste simple, annonciateur d'un réel renouveau politique dans une commune concernée au premier chef par les problématiques sociales et économiques.

Pour ECOLO, Herstal, commune d'avenir... cela passera, aussi et d'abord, par une nouvelle culture politique.

Marguerite Cloes – Secrétaire Régionale